

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 26 février 2024
Date de l’Affichage : 6 mars 2024
Conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Le 5 mars 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOEFFEL – Lysiane PY - Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT – Olivier CARREY formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET : Compte Administratif CCAS 2023

Madame le Maire présente le compte administratif de l’année 2023 du CCAS.

Les chiffres sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	171.00	0
Recettes	0.00	0
Excédent	2 838.13	0
Excédent global	2 667.13	

Madame le Maire, ne pouvant prendre part au vote, cède sa place à daniel BERTHAUD

Après délibérations, le compte administratif 2023 du CCAS est adopté à l’unanimité des voix.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Dasle, le 6 mars 2024

Pour Madame le Maire,

Daniel BERTHAUD



Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

ID : 025-212501969-20240305-DCM_2024_12-DE

